



## Berlin Eco

NUMERO 17

© DG Trésor

12 octobre 2018

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le **rapport sur l'unité allemande** présenté par le gouvernement souligne la baisse continue du taux de chômage à l'Est depuis 2005 (interrompue seulement lors de la crise en 2008), passant du taux record de 18,7% en 2005 à 7,6% de la population active en 2017, contre 5,3% à l'Ouest (en définition nationale ; actuellement le taux de chômage est de 5,0%, soit 6,5% à l'Est et 4,7% à l'Ouest en septembre 2018). L'écart entre les taux de chômage de l'Est et de l'Ouest s'est encore atténué en 2017, tandis que l'emploi a atteint un nouveau record à l'Est également avec 7,9 millions de personnes en 2017. La situation reste néanmoins contrastée en termes de qualité des emplois et de niveau de rémunération. Par ailleurs, après plusieurs années pendant lesquelles l'écart s'était rapidement réduit, la croissance du PIB en Allemagne de l'Est est passée de 2,4% à 1,9% entre 2014 et 2017, tandis que le PIB de l'Allemagne de l'Ouest passait de 1,8% en 2014 à 2,3% en 2017.

Selon [Destatis](#), le **taux d'inflation** est passé à 2,3% en septembre 2018 par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la valeur la plus élevée depuis presque 7 ans, et est essentiellement due à l'augmentation des prix de l'énergie.

Dans leurs dernières publications, plusieurs sources de références revoient leurs **projections de croissance économique** (% du PIB par rapport à l'année précédente) à la baisse pour l'Allemagne. Les [cinq grands instituts économiques allemands](#) (DIW, ifo, IfW, IWH et RWI) annoncent 1,7% pour 2018 et 1,8% pour 2019, soit une correction de respectivement -0,5 et -0,1 point par rapport aux chiffres de leur publication de printemps. Le [FMI](#) table sur 1,9% pour 2018 et 1,9% pour 2019, correspondant à un ajustement de respectivement -0,3 et -0,2 par rapport à leurs estimations précédentes. Le [Ministère fédéral de l'Economie et de l'Energie](#) revoit lui aussi ses prévisions à la baisse et annonce 1,8% (-0,5 point) pour 2018 et 1,8% (-0,3 point) pour 2019. Dans les trois cas, les turbulences croissantes dans le commerce mondial ainsi que le manque de main d'œuvre en Allemagne sont avancés comme les raisons principales de ces ajustements.

#### POLITIQUE BUDGETAIRE

Le ministre des Finances [Olaf Scholz](#) a présenté au Bundestag un projet de loi visant à modifier la loi fondamentale allemande. L'objectif est de permettre au Bund de contribuer au financement de projets prioritaires tels que le logement, l'éducation et les transports en commun, sujets jusqu'ici relevant principalement de la compétence des Länder et des communes.

Le [gouvernement fédéral](#) s'engage à soulager les Länder d'une partie des **coûts engendrés par l'immigration**, notamment par la prise en charge des migrants, le traitement des demandes d'asile et les politiques d'intégration, ainsi que par la construction de logements sociaux. Pour cela, le Bund va renoncer



jusqu'en 2022 à bénéficier des contributions des Länder et communes aux coûts de la réunification, et prendre en charge leur part.

### POLITIQUES SOCIALES

Le [projet](#) de loi adopté en conseil des ministres le 10 octobre 2018 prévoit de relever au 1<sup>er</sup> janvier 2019 le taux de cotisation à l'**assurance dépendance** à 3,25% (actuellement à 3,20%) pour les personnes sans enfant (pour celles avec enfant à 3,05% contre 3,00 % aujourd'hui). Cette hausse de la cotisation permet de financer l'élargissement des prestations (lors de décence) mis en œuvre pendant la dernière législature ainsi que le « plan d'urgence pour les soins » adopté en août 2018 ciblant notamment l'embauche de 13 000 personnes supplémentaires et la revalorisation des salaires du personnel de soin. Ce relèvement du taux de cotisation va augmenter de 7,6 Md€ les recettes annuelles de cotisations de l'assurance-dépendance.

La [commission](#) « **nivellement des conditions de vie** » s'est réunie le 26 septembre 2018 pour une séance constitutive. Elle a pour mission de soumettre d'ici juillet 2019 des propositions concrètes visant à réduire les différences de niveau de vie en Allemagne.

## ACTUALITE FINANCIERE

### MARCHES FINANCIERS

[L'Agence financière allemande](#) a annoncé que le volume total des émissions en 2018 n'atteindra finalement que 173 Md€ au lieu de [183 Md€ annoncés en décembre dernier](#).

### REGULATION FINANCIERE

Suite à plusieurs condamnations (cf. BE n°2/2017), la [BaFin a ordonné à Deutsche Bank](#) de prendre des mesures internes de prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément à la loi sur le blanchiment d'argent (§ 51 par. 2 phrase 1, *GwG*). Elle a nommé un chargé spécial pour évaluer les progrès réalisés sur place, les procédures de lutte anti-blanchiment existantes ayant été estimées insuffisantes. C'est la première fois que le superviseur bancaire prend une telle mesure à l'égard d'une banque en matière de blanchiment d'argent.

Le président de la BaFin, Felix Hufeld, explique dans une interview au Handelsblatt que le superviseur a constaté dans plusieurs banques allemandes un **assouplissement des conditions d'octroi de crédits** aux entreprises, notamment en ce qui concerne les garanties et les covenants bancaires (clauses de sauvegarde). Cette tendance est due, selon F. Hufeld, à la forte concurrence entre les établissements bancaires.

### BANQUES ET ASSURANCES

**DZ Bank** (organe central des banques mutualistes) prévoit la suppression de 485 emplois d'ici 2022. Suite à sa fusion avec WGZ Bank en 2016 (cf. BE n°8/2016), la banque comptait 5900 employés, aujourd'hui un peu moins de 5500. Elle entend ainsi réduire son ratio coût/revenu (en 2017, 72,4%, soit une hausse de 13,5% par rapport à 2016) qu'elle estime trop élevée dans un environnement difficile (taux d'intérêt bas, forte concurrence, numérisation et régulation).



Berlin Eco 17 © DG Trésor

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Service Economique de Berlin  
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :  
Pariser Platz 5  
10117 Berlin

Twitter: @FRTresor\_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhner, Anita Gandon, et Laurence Rambert

Revu par : Catherine Rozan

Version du 12 octobre 2018